



Le Collectif Cistude est une association ayant pour objectifs la protection de l'environnement, la protection de la biodiversité notamment de la faune et de la flore, la protection des habitats des espèces animales et végétales, la lutte contre les pollutions de l'air, de l'eau et des sols, la dépollution et la restauration respectueuse des équilibres écologiques des environnements naturels dégradés par l'anthropisation, la promotion et la mise en œuvre de comportements respectueux des équilibres écologiques et du vivant, et notamment l'agriculture biologique et les circuits courts de production-consommation, l'éducation à l'environnement.

Collectif Cistude
BP 60049
13142 MIRAMAS CEDEX
collectif.cistude@laposte.net

Miramas, le 22/12/2023

M. Vincent DELCROIX
M. Christophe Karlin
Garants de la concertation publique sur le
projet H2V à Fos-sur-Mer

Objet : Contribution à la concertation publique sur le projet H2V

Messieurs les garants,

Après un demi siècle d'inaction climatique, l'hydrogène apparaît comme une des solutions envisageables pour réduire notre dépendance aux énergies fossiles.

Nous avons donc abordé les réunions sur le projet H2V avec un a priori favorable.

Toutefois, certaines problématiques soulevées lors de cette concertation ont infléchi notre position.

- e-méthanol

L'hydrogène produit devrait prioritairement servir à décarboner l'industrie. Or H2V souhaite produire de l'hydrogène afin d'obtenir de l'e-méthanol utilisé comme carburant pour le secteur maritime et pour l'aviation. Ces usages sont particulièrement émetteurs de CO₂ (gaz à effet de serre), cela ne va donc pas dans le bon sens.

- Besoins en énergie

L'alimentation des électrolyseurs serait essentiellement d'origine nucléaire. Or, de multiples incertitudes pèsent sur cette filière. Le parc nucléaire français est vétuste ce qui accroît son niveau de dangerosité. Les EPR ne sont pas opérationnels. D'autre part, les inéluctables sécheresses à venir entraveront le refroidissement des centrales installées sur les fleuves et donc leur fonctionnement. Enfin, la radioactivité des déchets perdure pendant des millénaires.

L'importante consommation en énergie des électrolyseurs ne pourra qu'aggraver les difficultés de production d'EDF.

Le projet de ligne THT soulève d'ores et déjà une forte opposition dans l'opinion publique.

- Sécurité

La sécurité nécessite des niveaux de contrôle élevés car l'hydrogène est un gaz inflammable et volatil. Difficile à détecter, très léger, il se disperse facilement dans l'air et a donc un haut niveau de dangerosité.

- Risque de submersion et remblais

Les remblais nécessaires pour que les installations et les routes des projets Carbon, H2V et Gravithy soient à la cote +2,4 mètres auraient un volume total de 533 000 m³. Les camions utilisés pour transporter ces matériaux généreront une pollution atmosphérique et des nuisances majeures.

De plus, en cas de pluie, voire à terme de submersion marine, l'infiltration des eaux dans ces matériaux rapportés d'origine non précisée donc douteuse, potentiellement pollués, comporte un risque de contamination du milieu marin proche.

- Biodiversité

Le site d'implantation du projet H2V est remarquable en ce qui concerne la biodiversité. Des milieux comme la sansouire ou les steppes salées à Limonium abritent une faune et une flore patrimoniale. Nombre d'espèces bénéficient d'un statut de protection régional ou national.

Dans le dossier de concertation, page 45, il est précisé qu'une «description plus détaillée des recensements des espèces sur la parcelle du projet» figure en annexe du document. Or seule la synthèse des relevés faune apparaît en annexe (page 75). La synthèse des relevés flore, pourtant essentielle afin d'évaluer la richesse biologique des communautés végétales et donc des habitats, est absente.

Ce défaut d'information sur un des éléments majeurs de la concertation entache celle-ci d'un vice rédhibitoire.

A l'impact sur la biodiversité lié directement à l'implantation du projet H2V sur un site très riche du point de vue du vivant s'ajoute les conséquences de la construction de la ligne THT alimentant les électrolyseurs, à travers des espaces naturels exceptionnels dont la richesse biologique est reconnue au niveau européen.

- Infrastructures

Ce projet repose sur des infrastructures qui n'existent pas. Le territoire n'est pas prêt à recevoir un tel projet. Où loger les nouveaux salariés et leurs familles ? Qu'en est-il des aménagements indispensables: écoles, hôpitaux, logements, services publics ?

Certains demandent l'accélération de projets routiers, extrêmement écocides. Or construire des routes nous enferme toujours plus dans un modèle tout voiture, insoutenable socialement comme écologiquement.

Il faut donc avant tout mettre en œuvre un plan ambitieux de réduction du trafic routier fondé sur le ferroviaire, le fluvial et les pistes cyclables.

En attendant la réalisation de ce plan, le projet H2V n'est pas soutenable.

Conclusion

Au vu des éléments exposés précédemment, le collectif Cistude émet un avis défavorable.

Pour le collectif Cistude
Marie-Claude Fabre